

Montréal le 13 janvier 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Dominique Neuman, LL.B.
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet: Demande relative au programme GDP Affaires
Dossier R-4041-2018 Phase 2**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre demande de paiement de frais transmise le 15 décembre 2021 et complétée par le dépôt d'une déclaration solennelle datée du 29 décembre 2021 dans le dossier mentionné en objet.

Nous précisons par la présente que la formation désignée dans ce dossier est *functus officio* depuis sa décision D-2021-141R du 17 novembre 2021 en rectification de la décision D-2021-141 rendue le 3 novembre 2021.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd